

OBJECTIF

L'objectif de la formation est de former en un an des référents dans le domaine de la gestion de la paie et du social capables, à terme, d'encadrer une équipe.

ADMISSION SUR DOSSIER

Cette formation est accessible

- aux titulaires d'un Bac+2 (DUT ou BTS) dans le domaine de la gestion ou ayant validé 4 semestres d'une licence en gestion.
L'étudiant doit avoir trouvé à la rentrée une entreprise dans laquelle réaliser son alternance.
- aux salariés.
- aux demandeurs d'emploi.

La sélection est réalisée sur dossiers et entretiens éventuels, selon le calendrier annuel établi : les dossiers sont examinés fin avril et les résultats communiqués fin avril / début mai.

Renseignements et inscriptions

Responsable pédagogique
rplpgps@iut-dijon.u-bourgogne.fr
Secrétariat département GACO
gaco-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr
03 80 39 64 66

Alternance

SEFCA
alternance-iut@u-bourgogne.fr

OECBFC

contact@bfc.experts-comptables.fr
03 80 59 65 20

DÉBOUCHÉS

L'insertion professionnelle des diplômés est facilitée par une formation en alternance leur permettant d'être immédiatement opérationnels à l'issue de la licence.

Les métiers auxquels ils peuvent prétendre sont diversifiés :

- Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable
- Assistant ressources humaines
- Responsable paie et gestion du social
- Responsable des ressources humaines ...

PROGRAMME



CANDIDATURE

<https://ecandidat.u-bourgogne.fr>

À partir de février 2027

ALTERNANCE

Contrat de professionnalisation
Contrat d'apprentissage



Dijon

2030+

anciens dans le réseau
de l'IUT

Droits de scolarité

En alternance, les droits d'inscription sont pris en charge par l'employeur.